

» PRESSE NATIONALE

Politique



ASSEMBLÉE NATIONALE : LES DÉPUTÉS INVITÉS À RETIRER LEURS DOSSIERS ADMINISTRATIFS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Après le scrutin du 27 décembre et dans l'attente de la décision finale du Conseil constitutionnel, les députés de la législature 2026-2030 sont invités, selon un communiqué signé par le secrétaire général de l'Assemblée nationale, Diomandé Aboubacar Sidiki, à se rendre dès aujourd'hui, au Secrétariat général de l'institution pour retirer les documents nécessaires à la constitution de leur dossier administratif. Cette disposition concerne uniquement les députés élus ne faisant l'objet d'aucun contentieux devant le Conseil constitutionnel. Le communiqué précise par ailleurs que la fiche biographique des élus peut être renseignée en ligne à l'adresse <http://fiche-depute.ci>, tandis que la liste complète des pièces à fournir est consultable sur le site officiel de l'Assemblée nationale, www.assnat.ci.



TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU : LA BANQUE MONDIALE ACCOMPAGNE LA CÔTE D'IVOIRE

Deuxième produit d'exportation de la Côte d'Ivoire après le cacao, le cajou est une source de revenus cruciale pour les petits exploitants et transformateurs de la partie Nord de la Côte d'Ivoire. La production de noix de cajou brutes a augmenté de 380 000 tonnes en 2010 à 1,2 million de tonnes en 2023, ce qui représente 40 % de l'offre mondiale, avec des exportations estimées à plus de 800 millions de dollars, soit 400 milliards de FCFA. Entre 2018 et 2024, le volume de noix transformées localement est passé de 68 515 à plus de 345 000 tonnes, soit environ 30 % de la récolte nationale. Mais l'ambition affichée par le gouvernement est de porter ce pourcentage à plus de 50 % d'ici à 2030. Le Groupe de la Banque mondiale, selon un document publié sur son site et consulté le mardi 6 janvier 2026 par L'inter, accompagne cette ambition à travers le Projet d'appui à la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde.



SAN PEDRO / MINISTÈRE DU COMMERCE : SEPT CONTRÔLEURS HABILITÉS À EXERCER

La Direction régionale du Commerce et de l'Industrie de San Pedro vient de renforcer ses capacités opérationnelles avec l'entrée en service de sept nouveaux agents de contrôle. Ces derniers ont été officiellement assermentés, le 30 décembre 2025, au Tribunal de première instance de San Pedro, condition indispensable à l'exercice effectif de leurs fonctions. La prestation de serment s'est déroulée sous l'autorité du président du Tribunal, Bini Kouakou, en présence du substitut du procureur de la République, Blé Assamala, ainsi que d'un représentant de la préfecture de région et du président du Groupement des consommateurs et usagers de San Pedro (Gcusp). Issus de l'École nationale d'administration (ENA), ces agents ont été affectés au ministère du Commerce et de l'Industrie par le ministère de la Fonction publique, à la suite de deux ans de stage pratique auprès de contrôleurs assermentés.



MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES : LE TRÉSOR PUBLIC VEUT TRANSFORMER LES AMENDES, CONTRAVENTIONS ET REDEVANCES EN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

En 2026, le Trésor public ivoirien place son action sous le signe de la mobilisation accrue des ressources intérieures, convaincu que l'autonomie budgétaire est la clé de la résilience nationale. Cette orientation se traduit concrètement dans le budget de l'État, fixé à 17 350,2 milliards de FCFA, dont 234,43 milliards doivent provenir de ressources non fiscales issues de sources souvent négligées : amendes forfaitaires, contraventions, redevances diverses, mais aussi l'épargne privée des citoyens. Ainsi, sous la direction du Dg Ahoussi Arthur, le Trésor public entend faire de ces ressources internes un véritable moteur de développement. Les priorités affichées sont d'accroître la collecte des amendes et redevances, trop souvent sous-exploitées ; d'optimiser les finances des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux pour renforcer leur autonomie et de mobiliser davantage l'épargne privée, en orientant les capitaux des ménages et des entreprises vers des investissements publics.



ANNEXE FISCALE 2026 : PLUSIEURS INNOVATIONS INTRODUITES

Promulguée, le 19 décembre 2025, par le Président de la République, Alassane Ouattara, à travers la loi de finances pour la nouvelle année, l'annexe fiscale 2026 contient plusieurs innovations. Cette annexe, entrée en vigueur depuis le 1er janvier, est une nouvelle étape dans la modernisation du système fiscal ivoirien. Dans le domaine environnemental, la fiscalité est réajustée afin d'encourager les comportements responsables. Les emballages en verre et en métal réutilisables, ainsi que le carton ondulé, sont désormais exclus de la taxe spéciale sur les matières plastiques. En revanche, les emballages à usage unique en verre et en métal restent taxés, mais à un niveau réduit. Leur tarif passe de 50 à 5 FCFA par kilogramme, en reconnaissance de leur impact environnemental relativement moindre. Le secteur maritime figure également parmi les bénéficiaires de cette réforme.



POUR ATTIRER DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES EN CÔTE D'IVOIRE : LE CEPICI AU SALON DE L'AGRICULTURE DE PENNSYLVANIE

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) annonce, sur sa page Facebook, sa participation à un grand rendez-vous agricole aux États-Unis. À travers son Desk Anglo-Saxon et Amérique, l'institution prendra part à la 110e édition du salon de l'agriculture de Pennsylvanie, prévue du 10 au 17 janvier 2026. Le CEPICI participera à cet événement aux côtés d'une délégation du ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) et du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières. Ensemble, ces acteurs entendent mettre en avant le potentiel agricole ivoirien et les opportunités d'affaires liées à la transformation des produits agricoles. Selon le CEPICI, le marché américain représente un important réservoir de technologies, de capitaux et de savoir-faire capables d'accélérer la transformation locale des chaînes de valeur agricoles en Côte d'Ivoire.



ACCÉLÉRATION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE : LA CDC-CI MISE SUR GREEN-PAY

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a officialisé son entrée au capital d'une fintech ivoirienne, à la suite de la signature d'un protocole d'investissement. L'annonce a été faite à travers une note d'information. Cette prise de participation s'inscrit dans la droite ligne des missions de la CDC-CI, institution financière publique de référence, chargée de mobiliser et d'orienter des ressources de long terme, vers des projets innovants et structurants à fort impact économique et social. À travers cet investissement, la Caisse entend soutenir des initiatives contribuant au développement durable et à la modernisation de l'économie ivoirienne. Au-delà de l'aspect financier, l'opération consacre la mise en place d'un partenariat stratégique de long terme.

DÉFENSE / FRONTALIÈRE DU MALI : LE MINISTRE D'ÉTAT TÉNÉ BIRAHIMA ANNONCE LA CRÉATION D'UN CAMP MILITAIRE

Le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a révélé, le 31 décembre 2025, les raisons pour les lesquelles la Côte d'Ivoire construira très bientôt une caserne militaire dans la circonscription de Tengrela, zone frontalière d'avec le Mali. Outre la menace terroriste, la Côte d'Ivoire est confrontée à un autre phénomène : l'exode massive de maliens dans la zone de Tengrela. « Nous avons demandé au Conseil National de Sécurité de voir dans quelle mesure on pourrait créer un autre camp militaire dans la zone de Tengrela, compte tenu des réfugiés maliens qui, depuis quelques temps, affluent ici en Côte d'Ivoire » a-t-il déclaré. Il a ajouté que le Président Alassane Ouattara compte sur les forces de défense et de sécurité. Pour cela, affirme le ministre d'État, les corps habillés verront leurs conditions de travail améliorées et les capacités des différents corps renforcées.

RENUFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION DES FRONTIÈRES EN CÔTE D'IVOIRE : LE JAPON, LA CÔTE D'IVOIRE ET L'OIM SIGNENT UN ACCORD

Le général Vagondo Diomandé, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de Côte d'Ivoire ; Junji Gomakubo, ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire ; et David Preux, chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (Oim) en Côte d'Ivoire ont procédé, le lundi 22 décembre 2025, à Abidjan-Plateau, à la signature et au lancement d'un nouveau projet intitulé « Renforcement des capacités de gestion des frontières en Côte d'Ivoire ». Mis en œuvre par l'OIM sur une période de deux ans et financé par le gouvernement du Japon, ce projet vise à renforcer la présence fonctionnelle de l'État dans les régions du Bounkani et du Tchologo par la consolidation des infrastructures et des capacités opérationnelles, pour une gestion intégrée des frontières. Cette initiative appuiera, par ailleurs, les mécanismes de prévention des conflits liés aux mouvements de transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles, pour augmenter la résilience des communautés face aux défis sécuritaires et promouvoir la stabilité des zones frontalières.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PLUSIEURS MOTOS MISES EN FOURRIÈRE À BOUNDIALI

Les Forces de défense et de sécurité (Fds) ont mis en fourrière provisoire plusieurs motos pour non port de casque, lundi 5 janvier 2026, à Boundiali, dans le cadre du lancement officiel de la 36e semaine de la sécurité routière conduit par le directeur régional des Transports de la Bagoué, Koné Mamadou. Transporteurs de la région et usagers de la route ont été invités au respect des règles de la sécurité routière, dont la limitation de vitesse et le port du casque pour contribuer à relever le défi d'une année sans accident, a informé un article de presse exploité. Au nom du ministre des Transports, Amadou Koné, M. Koné a exprimé sa gratitude aux autorités administratives, militaires et politiques pour leur accompagnement au maintien de la sécurité routière. Ensuite, il a félicité le député-maire de Boundiali, Mariatou Koné, pour avoir équipé plusieurs carrefours dits dangereux ou accidentogènes de feux tricolores permettant de sécuriser la circulation.

ÉDUCATION NATIONALE / RÉGION DU HAUT-SASSANDRA : LA MINISTRE MARIATOU KONÉ OFFRE UN LYCÉE D'EXCELLENCE DES JEUNES FILLES À DALOA

La région du Haut-Sassandra vient de bénéficier d'un lycée d'excellence des jeunes filles avec internat baptisé du nom de Marie Koré, une figure emblématique de la région. Cette infrastructure s'inscrit dans la vision du Président Alassane Ouattara pour une éducation inclusive, équitable et de qualité, en particulier pour les jeunes filles. Le lycée d'excellence des jeunes filles de Daloa est l'un des neuf établissements de ce type créés dans le pays, avec des localisations à Abobo, Aboisso, Adzopé, Bondoukou, Boundiali, Dimbokro, Odienné et San Pedro. Le gouvernement a engagé un vaste plan de 15 établissements d'excellence féminins sur tout le territoire. Le lycée d'excellence des jeunes filles de Daloa devrait ouvrir ses portes en janvier 2026. En attendant l'achèvement des travaux, la ministre Mariatou Koné a offert deux cars flambants neufs pour le transport des élèves de leurs domiciles au lycée, sans frais à payer.

ÉDUCATION NATIONALE : LE CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES CONNU

Le calendrier des examens scolaires 2026 a été rendu public par la Direction des examens et concours (Deco) dirigée par Kadidiata Diarra Badji, relevant du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (Mena) de Mariatou Koné. On en retient que les Épreuves d'éducation physique et sportive (Eps), pour le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), sont prévenues du mardi 24 au jeudi 26 février avec le premier examen blanc, le jeudi 5 mars ; puis du lundi 20 au mercredi 22 avril avec le 2e examen blanc, le mardi 28 avril. Les épreuves écrites se dérouleront le lundi 18 mai et les résultats seront connus le lundi 1er juin à 14h. Pour ce qui est du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et du Test d'orientation en Seconde, les EPS auront lieu, du lundi 13 au vendredi 24 avril ; les épreuves orales et pratiques, du mercredi 20 au samedi 23 mai ; les épreuves écrites, du mardi 26 au vendredi 29 mai. Les résultats sont prévus le mardi 16 juin à 14h. Quant à l'examen du Bac, il est projeté, pour les EPS, du lundi 27 avril au vendredi 8 mai. Les épreuves orales et pratiques se tiendront, du mardi 2 au samedi 13 juin pour le Bac technique ; du lundi 8 au samedi 13 juin pour le Bac artistique ; et du mardi 9 au samedi 13 juin, pour le Bac général. Les épreuves écrites auront lieu, du lundi 15 au vendredi 19 juin. Les résultats sont attendus le lundi 6 juillet à 14h.

PRÉVENTION SANITAIRE ET SENSIBILISATION À L'HYGIÈNE : L'INHP DÉVOILE DES PANNEAUX LUMINEUX DE SENSIBILISATION

L'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) a inauguré, le mardi 23 décembre 2025, plusieurs panneaux lumineux de sensibilisation à l'hygiène et à la prévention sanitaire. Pr Mamadou Samba, Directeur général (Dg) de la Santé, représentant le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU, a pris la parole pour saluer l'initiative. Dans son allocution, il a exprimé sa satisfaction face au travail accompli par l'INHP. « Nous saluons la qualité technique et pédagogique de ces panneaux, ainsi que l'effort d'adaptation des messages pour toucher toutes les couches de la population », a-t-il déclaré. Pr Mamadou Samba a encouragé le Dg de l'INHP et l'ensemble des acteurs impliqués à maintenir cette dynamique, à assurer la maintenance et l'évaluation des dispositifs, et à mutualiser cette expérience en vue d'une éventuelle généralisation sur d'autres sites du territoire ivoirien.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE : L'ICA RÉUSSIT UNE INTERVENTION INÉDITE

L'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) a réalisé avec succès une intervention médicale inédite appelée resynchronisation cardiaque, également connue sous le nom de stimulation biventriculaire. C'était le 19 décembre 2025. Cette opération s'est déroulée dans le cadre de la mission canadienne de rythmologie interventionnelle, organisée du 15 au 20 décembre 2025. L'intervention a été conduite par le professeur N'Djessan Jean-Jacques, rythmologue à l'ICA, avec l'appui d'équipes médicales canadiennes. Cette technique a permis de corriger des troubles du rythme cardiaque, notamment le bloc de branche gauche chez le patient, en aidant les ventricules à battre de manière plus coordonnée. À travers cette technique, l'ICA confirme une fois de plus son rôle de référence en cardiologie et sa volonté d'offrir des soins spécialisés et modernes aux patients en Côte d'Ivoire.

CAN 2025 : LES ÉLÉPHANTS EN PATRONS, LES ÉTALONS À L'ARRÊT (3-0)

La Côte d'Ivoire a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 en dominant le Burkina Faso (3-0), le mardi 6 janvier 2026, au Grand Stade de Marrakech. Puissants, justes et collectivement supérieurs, les Éléphants n'ont laissé aucune chance aux Étalons, grâce, notamment, à Amad Diallo, Yan Diomandé et Bazoumana Touré. Pour leur troisième confrontation en phase finale de CAN face au Burkina Faso, la Côte d'Ivoire a confirmé sa suprématie, décrochant une deuxième victoire dans l'histoire des duels entre les deux sélections à ce niveau. Solides dans l'approche et efficaces dans les zones décisives, les hommes de Faé Émerse ont rapidement pris le contrôle de la rencontre. Grâce à cette large victoire, les Éléphants poursuivent la conquête vers le 4e trophée continental. Ils affrontent l'Égypte en quart de finale, le samedi 10 janvier 2026 à Agadir.



L'OISSU RENFORCE SA VISIBILITÉ ET DÉVELOPPE DES PARTENARIATS AU MAROC

Le directeur général de l'OISSU (Office ivoirien des sports scolaires et universitaires) poursuit sa volonté d'insuffler une bonne dynamique à la structure. En marge de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, l'Office a pris part à une mission officielle au Maroc, précisément à Marrakech, dans le cadre des activités du Village ÉLÉPH'FAN. Cette mission a été conduite par trois agents mandatés par la direction générale, en vue de promouvoir le « Produit OISSU » et de développer de nouveaux partenariats. À travers plusieurs rencontres et échanges, la délégation a présenté les missions, les programmes et la vision de l'institution en faveur du sport scolaire et universitaire, permettant ainsi de renforcer la visibilité de l'institution, d'établir des contacts avec des partenaires extérieurs et de tisser des relations avec des entreprises locales, ouvrant ainsi la voie à de futures collaborations.



VU SUR LE NET

Culture



CINÉMA ET AUDIOVISUEL : FIMCA, LA FABRIQUE DES TALENTS QUI VEUT INDUSTRIALISER LE CINÉMA IVOIRIEN

Dans un contexte où le cinéma africain peine encore à franchir le cap de l'industrialisation, la Côte d'Ivoire pose un acte structurant avec le projet Formation et insertion dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel (FIMCA). Porté par AfricaDoc Côte d'Ivoire, ce programme ambitieux bénéficie du financement et de l'appui stratégique de la coopération allemande à travers la GIZ et le programme Invest for Jobs, avec le soutien de l'État ivoirien. Le FIMCA s'inscrit dans une dynamique nationale de professionnalisation du secteur culturel, avec l'accompagnement institutionnel et financier des ministères de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage ; de la Culture et de la Francophonie ; ainsi que de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique.

Sport



MAROC 2025 / CÔTE D'IVOIRE-BURKINA FASO : LE MINISTRE ADJÉ SILAS METCH SE FÉLICITE DE LA PERFORMANCE DES ÉLÉPHANTS

Le village CAN, installé au Parc des sports de Treichville, à l'initiative de l'Office national des sports (ONS), a vibré au rythme de la ferveur populaire, le mardi 6 janvier 2026, à l'occasion des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2025 opposant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso. Une rencontre maîtrisée par les Éléphants qui ont pris la mesure de leur adversaire dès la première période en menant (2-0). Ils vont même scorer une troisième fois en seconde période qui a soulevé le public déjà en extase en première mi-temps. Dans une ambiance festive largement dominée par la couleur orange, le ministre délégué, chargé des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch, accompagné de plusieurs membres de son cabinet, est venu apporter son soutien aux Éléphants, champions d'Afrique en titre. À l'issue du match, il a réaffirmé l'engagement total de l'État ivoirien envers l'équipe nationale. « Nous irons jusqu'au

bout. L'État est engagé derrière les Éléphants », a-t-il soutenu.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci 101



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG